

DECISION D'AGREMENT
N° 96.00.270.001.1 DU 12 MARS 1996

Appareil VDO KIENZLE type VP MATIC 2000 pour la réalisation automatique des disques d'essais sur chronotachygraphes

LA PRESENTE DECISION EST PRONONCEE EN APPLICATION DU DECRET N° 88-682 DU 6 MAI 1988 RELATIF AU CONTROLE DES INSTRUMENTS DE MESURE ET DU DECRET N° 81-883 DU 14 SEPTEMBRE 1981 RELATIF AUX MODALITES DU CONTROLE DES CHRONOTACHYGRAPHES UTILISES DANS LES TRANSPORTS PAR ROUTE, MODIFIE PAR LES DECRETS N° 86-1071 DU 24 SEPTEMBRE 1986 ET N° 86-1130 DU 17 OCTOBRE 1986 ET DES DEUX ARRETES PRIS POUR SON APPLICATION : L'ARRETE DU 14 SEPTEMBRE 1981 MODIFIE ET L'ARRETE DU 1ER OCTOBRE 1981 MODIFIE.

FABRICANTS

HELMUT KLEIN GmbH, Wittumstrasse, 10,
7530 Pforzheim, Allemagne.

VDO KIENZLE, Calle Sepulveda 11, 28100 Alco-
bendas, Espagne.

DEMANDEUR

Société VDO-KIENZLE, Centre routier, 8, rue
Latérale 7, BP 377, 94154 Rungis Cedex, France.

OBJET

La présente décision complète la décision
n° 95.00.270.001.1 du 10 février 1995 (1).

CARACTERISTIQUES

L'appareil VDO KIENZLE type VP MATIC 2000
faisant l'objet de la présente décision diffère du
modèle agréé par la décision précitée, par le dé-
roulement du cycle de fonctionnement du pro-
gramme, dont le tableau est apposé sur la face
avant, en partie inférieure de l'appareil.

SCELLEMENTS

Le scellement de cet appareil est réalisé par trois
plombs (deux sur la face avant et un sur la face
arrière) rendant impossible tout accès au régle-
age. Ces plombs reçoivent, avant mise en service,
ou après toute réparation, la marque des essais
partiels.

INSCRIPTIONS REGLEMENTAIRES

Le numéro d'agrément figurant sur la plaque
d'identification de l'appareil concerné par la pré-
sente décision est identique à celui fixé par la dé-
cision n° 95.00.270.001.1 du 10 février 1995.

CONDITIONS PARTICULIERES DE VERIFICATION

Elles sont identiques à celles qui sont définies
dans la décision d'agrément précitée.

VALIDITE

La présente décision est valable jusqu'au 10 fé-
vrier 2005.

ANNEXE

Schéma du cycle de fonctionnement du program-
me n° 6274.

POUR LE MINISTRE ET PAR DELEGATION :

PAR EMPÊCHEMENT DU DIRECTEUR DE L'ACTION REGIONALE
ET DE LA PETITE ET MOYENNE INDUSTRIE
L'INGENIEUR EN CHEF DES MINES,

J.F. MAGANA

(1) Revue de Métrologie, février 1995, page 193.

■ **N° 6274**

APPAREIL VDO KIENZLE, VP MATIC 2000

Cycle de fonctionnement du programme

Affichage	Départ	Oui	Non	Stop	Remarques
Indication alphanumérique					Cycle automatique d'auto-test. Signal sonore de fin de cycle.
Affichage menu	X				
Avec service ?		X	X	X	La mesure de la constante K est automatique avec le programme "Avec service".
Entraînement mécanique ?		X	X	X	
C.E.E. 125 Auto		X	X	X	1311, 1314
C.E.E. 125 Stand.		X	X	X	1311, 1314
C.E.E. 1318/125		X	X	X	1318
C.E.E. 140 Auto		X	X	X	1311, 1314
C.E.E. 140 Stand.		X	X	X	1311, 1314
C.E.E. 1318/140		X	X	X	1318
C.E.E. 1318/180		X	X	X	1318
Départ cycle VP	X			X	Départ cycle.

Départ cycle VP	X				Avec le programme service, départ de lecture de la constante K.
Constante : xxxx	X				Arrêt de la lecture de la constante K.
Redemar. cycle ?			X		Retour au cycle VP.

Vitesse : xxx km/h		X			Démarrage du contrôle distance.
Distance : xxx		X			Lecture de la distance parcourue.
Distance : xxx			X		Retour au cycle VP.